Réduire à la source, pour relever le défi des résidus ultimes

Mémoire présenté au BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

14 mai 2021

Je ne suis pas une spécialiste. Je suis une consommatrice écoresponsable qui souhaite qu'on lui offre les outils pour réduire ses déchets. Voici en vrac des gestes que nous posons au quotidien qui devraient être généralisés grâce au soutien gouvernemental :

- Compost de tous les résidus de table et alimentaires
- Recyclage
- Résidus verts
- Réduction du gaspillage (alimentaire et autre) le plus possible
- Couches et lingettes lavables pour nos enfants
- Produits d'hygiène féminine lavable/réutilisable en augmentation
- Linges de maison lavables (pas ou peu d'essuie-tout)
- Transition vers les mouchoirs et papier de toilette de tissus
- Épicerie qui offre des contenants à remplissage multiple consignés (www.bocoboco.com)
- Achat dans les marchés publics ou directement des fermiers afin de réduire les emballages
- Achat en vrac lorsque c'est possible
- Acheter le plus possible des aliments sans emballage, dans des contenants réutilisables ou consignés, peu emballés. Lorsque nous ne pouvons pas éviter, on essaie de privilégier ce qui est compostable ou recyclable
- Choix d'un traiteur de prêt à manger du quartier qui reprend et réutilise les contenants alimentaires. Je le pousse à offrir des contenants à remplissage multiple plus durables
- Amener nos contenants aux cafés, restaurants et commerces alimentaires pour emporter
- Envoyer des ustensiles réutilisables dans la boîte à lunch ou avec le traiteur scolaire
- Utilisation de contenants réutilisables pour les collations et les lunchs
- Bouteilles d'eau réutilisables
- Sacs réutilisables pour l'épicerie et pour les fruits et légumes
- Utilisation des vêtements donnés par la famille et amis pour nos enfants
- Dons de nos vêtements usagés à des proches, voisins ou organismes
- Dons, partage, échange ou troc de jouets ou accessoires pour les enfants ou pour la maison
- Livres de bibliothèque et liseuses ou dons des livres que nous achetons
- Échanges de livres
- Prêts ou troc d'outils avec des amis ou du voisinage
- Réparer nous-même tout ce qui peut l'être (on a allongé la durée de vie de notre lave-vaisselle, de la laveuse, de certains robinets, du frigo, etc.)
- Se procurer des pièces de rechanges ou aller faire réparer nos objets / appareils
- Conserver longtemps nos appareils et meubles – nous avons plusieurs meubles qui nous ont été donnés de nos familles ou amis même si nous avons tout à fait les moyens de s'en procurer des nouveaux
- Entretenir soigneusement nos vêtements, notamment en limitant l'usage de la sécheuse, pour en allonger la durée de vie

- Conserver des restes de matériaux qui pourraient être encore utiles pour des réparations dans la maison (bouts de bois, visses, etc.)
- Éviter de redécorer souvent
- Acheter des meubles et appareils le plus durables possible
- S'informer avant de consommer afin de rechercher des biens durables, réparables, écoresponsables, locaux si possible (ça aide pour la réparation ou le service après-vente)
- Acheter des accessoires de sport usagés si disponibles (hockey, ski de fond, etc.)

J'aimerais apporter mon appui aux recommandations émises par Équiterre et par le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) à cette consultation. Je crois que le gouvernement doit mettre en œuvre leurs recommandations.

Je suis particulièrement favorable à ce que le Québec développe davantage de mesures de **réduction à la source**. En effet, je me désole de voir nos efforts de réduction des matières résiduelles qui n'ont pas les résultats escomptés, notamment en raison de notre consommation croissante.

Je crois donc qu'il sera essentiel d'agir **pour limiter la surconsommation** en s'appropriant le concept de consommer mieux et de consommer moins ou de la sobriété de notre consommation. On ne peut continuer éternellement à utiliser des ressources et à devoir disposer de tant de résidus, d'objets et de biens.

Il faudra soutenir la durabilité de ce qu'on consomme (de pair avec l'écoconception), la réutilisation, le réemploi, la consignation (dans le but d'une réutilisation), la réparation, la lutte au gaspillage, le partage de biens, de services et de connaissances, le troc et l'économie d'usage ou de fonctionnalité (substituer la vente d'un produit par la vente de l'usage). Il faudra s'attaquer vigoureusement au suremballage à divers niveaux de la commercialisation.

On assiste depuis quelques années à un changement de l'opinion publique et à une prise de conscience des citoyens pour le zéro déchet qui s'accélère depuis 2015. De plus en plus de commerces zéro déchet ouvrent leurs portes au Canada et certaines grandes chaînes ont commencé à adopter des pratiques zéro déchet face à la pression de la population pour instaurer le changement. Des mouvements tels que Plastic Attack ont été menés au Canada mais également à l'échelle mondiale par des citoyens pour sensibiliser et montrer que le changement est nécessaire. De plus en plus de villes à l'international affichent leurs ambitions zéro déchet pour les années à venir. Cependant, il manque encore d'offres de produits zéro déchet pour permettre à la population de faire une réelle transition.

Le gouvernement doit légiférer pour **contrer le suremballage, réduire la quantité d'emballages et éliminer les emballages à usage unique**, notamment au moyen de mesures financières dissuasives, mais aussi pour carrément proscrire certains matériaux qui ne peuvent être recyclés localement.

Le gouvernement devrait aider aux divers échelons de la chaîne d'approvisionnement pour permettre l'émergence d'un réel système zéro déchet des producteurs aux consommateurs en passant par les distributeurs, les transformateurs, les grossistes, les détaillants ou les

restaurateurs. On doit identifier les freins et les solutions concrètes à mettre en place pour faciliter cette émergence tant chez les consommateurs qu'aux autres étapes de la chaîne d'approvisionnement.

L'achat en vrac et en emballages réutilisables (pots Masson, etc.) ou consignés devrait être favorisés par des subventions aux entreprises, de plus en plus nombreuses, qui offrent ces produits peu ou pas emballés. Ces produits couvrent des contenants à remplissage multiple (CRM) et leur récupération permet aux producteurs de nettoyer et réemployer lesdits contenants. Des objectifs de taux de vrac ou de contenants réutilisés/à remplissage multiple consignés pourraient être ciblés.

Le gouvernement devrait **soutenir les efforts de mutualisation de services mettant en circulation les contenants consignés ou réutilisés dans le secteur alimentaire ou de la réparation**. En effet, le poids d'offrir des contenants recyclés est très lourd pour un commerce tout seul. Mais si une structure concertée aide à identifier les meilleurs contenants pour chaque usage, qu'on uniformise certains formats, que des services sont mis en commun pour l'aide au ramassage, au nettoyage et à la remise en circulation des contenants, plusieurs freins pourraient ainsi se lever. Les exemples de Retournzy (https://retournzy.ca/) ou de Suppli (https://www.mysuppli.ca/) à Toronto sont intéressants en ce sens.

Au sein de mon groupe de mamans de la région du Sud-Ouest de Montréal (près de 6000 personnes), celles-ci expriment de plus en plus le souhait de réduire leurs déchets et d'avoir des options accessibles et abordables de vrac, de contenants à remplissage multiple. Elles ont aussi besoin de formation pour découvrir les trucs d'un mode de vie zéro déchet. Il faudra inévitablement que ces options se répandent partout au Québec sous toutes sortes de formes, que ce soit en supermarché, vente en ligne, vrac géré par le consommateur, vrac vendu en contenants à usage multiple déjà remplis et mesurés, etc. Pour ma part, j'ai trouvé une formule intéressante avec www.bocoboco.com qui prépare pour moi des contenants à remplissage multiple consignés. Cela nécessite toutefois une bonne liquidité au départ afin de payer toutes les consignes. J'aimerais beaucoup trouver des solutions plus écologiques dans les services de restauration, traiteurs et prêts à manger. Il est très rare que leurs plats soient consignés pour un réemploi des contenants. Certains permettent d'apporter ses propres plats, mais c'est souvent plus compliqué si on fait préparer avant de se présenter et la pandémie en entraîné un recul (les commerces se sont mis à refuser les plats des consommateurs par peur de contamination).

Quelques autres pistes pour réduire les emballages et produits à usage unique :

- Implanter un écofrais sur les produits et emballages à usage unique et non recyclable qui permettrait de financer des subventions à l'achat de produits réutilisables;
- Déployer et uniformiser les subventions pour produits réutilisables à l'échelle provinciale, notamment pour les couches et produits d'hygiène pour bébé et féminins;
- Trouver des alternatives aux accessoires jetables dans les milieux de la santé pour favoriser l'écoconception, le réemploi, la réutilisation et le recyclage;
- Mettre des bonus pour les garderies subventionnées qui utilisent ou facilitent l'usage des couches lavables et lingettes réutilisables;
- Explorer ce qui peut être fait au niveau des culottes d'incontinence;
- Déployer des efforts d'information, sensibilisation et éducation afin d'encourager l'usage de produits réutilisables.

Le gouvernement doit **faciliter la réparation**[1]. Voici des éléments à mettre en place pour la rendre accessible :

- Accès aux pièces de rechange et aux instructions de réparation
- Formation de réparateurs, développement des compétences
- Développement d'une industrie de la réparation
- Obligation des détaillants ou des producteurs/distributeurs de rendre accessibles des pièces de rechange et des services de réparation
- Divulgation obligatoire de l'indice de réparabilité
- Affichage de la durée de vie en condition d'usage normal
- Allonger la durée de vie du produit, définir le concept de garantie légale et ajouter une garantie de réparabilité
- Multiplication d'ateliers où nous pouvons aller réparer nos appareils ou bien (outils, formation, etc.)
- Soutien aux initiatives communautaires de réparation et aux communautés virtuelles d'entraide pour la réparation
- Formation / réinsertion visant la réparation dans les centres de dons afin de donner une deuxième vie aux appareils, objets et vêtements
- Sanction pécuniaire d'une entreprise pratiquant l'obsolescence programmée
- Hausser les objectifs de réemploi pour les produits visés par une REP lorsque cela est possible (produits informatiques, électroménagers, meubles, textiles, etc.)
- Encourager les efforts d'information, sensibilisation et éducation en faveur de la réparation
- Financer des lieux de réparations à des coûts accessibles et avantageux
- Promouvoir les métiers de réparation de produits et biens
- Introduire dans le cursus scolaire, des programmes intégrants des formations sur la réparation
- Réduire la publicité encourageant la surconsommation, et encourager la réparation des biens

La réparation, la remise à neuf et le reconditionnement des biens usagés représentent un marché peu exploité qui permettrait de diminuer la surconsommation, et également d'alimenter le partage, les bibliothèques à outils, les joujouthèques, les friperies et autres initiatives similaires qui permettent de réduire l'achat de biens neufs et contribuent à détourner les biens usagés de l'enfouissement.

La démocratisation du réemploi, du partage et de la réparation a un impact positif sur la solidarité et le sentiment de communauté, et permet d'accroître la résilience citoyenne. Le réemploi permet également aux personnes à faible revenu de se procurer les biens dont elles ont besoin à moindre coût. Les entreprises de réemploi contribuent à la création d'emplois locaux et durables. Ces emplois représentent en outre de belles opportunités d'intégration pour les nouveaux arrivants, les ex-détenu-e-s et certaines personnes en situation de handicap.

Plus de 50 millions de tonnes de déchets électroniques ont été produites en 2019, un chiffre qui pourrait atteindre 75 millions de tonnes en 20304. Une grande partie de ces déchets ne sera pas

[1] Je vous invite à prendre connaissance de l'étude d'Équiterre sur l'obsolescence : https://www.equiterre.org/communique/obsolescence-devoilement-de-la-premiere-etude-pancanadienne-sur-la-fin-de-vie-prematuree-

recyclée et les composantes toxiques qu'ils contiennent contaminent les sols et la nappe phréatique. Il en va de même pour les petits et gros électroménagers, les outils et de nombreux autres objets. Afin de combattre l'obsolescence programmée, le projet de loi no 197 est un bon début. La loi prévoirait notamment l'obligation d'une cote de durabilité par le Bureau de Normalisation du Québec, la reconnaissance du délit d'obsolescence programmée et l'accessibilité à la réparabilité du bien par le consommateur. Il est primordial de légiférer afin que les fabricants soient contraints de rendre leurs produits facilement réparables, notamment en garantissant l'accessibilité des pièces de rechange, et en formant de la main-d'œuvre compétente pour effectuer les réparations requises. On pourrait s'inspirer de que ce qui a été mis en place en France (voir ADEME).

L'**écoconception** constitue aussi un outil. Il a pour objectif de réduire les impacts environnementaux d'un produit en les prévoyant et en les minimisant dès l'étape de conception. Pour ce faire, toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou emballage sont analysées afin de limiter l'empreinte environnementale du produit et des ressources utilisées pour le fabriquer, tout en assurant la **durabilité**, le **réemploi**, la **réparabilité** et la **recyclabilité** dudit produit. L'écoconception entre dans le modèle d'**économie circulaire** et de lutte contre l'obsolescence programmée.

En plus de la réparation et de l'écoconception, un autre outil à utiliser concerne la responsabilité élargie des producteurs (REP). Selon l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) :

« La REP permet aux pouvoirs publics de transférer les coûts de gestion des déchets municipaux des collectivités locales aux acteurs (c'est-à-dire aux producteurs) qui sont les plus à même d'influer sur les caractéristiques des produits susceptibles de poser des problèmes en aval de la consommation : volume, toxicité et recyclabilité des déchets. Par le transfert de ces coûts, les pouvoirs publics espèrent inciter fortement les producteurs à prévenir la production de déchets, à réduire l'utilisation d'intrants potentiellement toxiques, à concevoir des produits facilement recyclables et à internaliser les coûts de gestion des déchets dans le prix des produits. »[2] Voici quelques recommandations (FCQGED) :

- Élargir la gamme de produits couverts par des REP, incluant les encombrants, tous les résidus domestiques dangereux (RDD) et les produits industriels;
- Responsabiliser les producteurs en supprimant les écofrais pour les consommateurs;
- En plus des objectifs de récupération, obliger l'atteinte d'objectifs de réemploi et de recyclage;
- Internaliser les coûts environnementaux de recyclage et de réemploi des produits;
- Afficher une meilleure traçabilité des matières récupérées ou valorisées;
- Offrir une meilleure reddition de comptes;
- Rendre publiques les données sur les bilans et les performances des programmes;
- Préférer un système de consigne au système d'écofrais;
- Clairement communiquer aux consommateurs les démarches de récupération lors de l'achat d'un produit visé par la REP
- Programme d'encouragement pour inciter leurs clients à rapporter les appareils et que ceux-ci soient tenus de les reprendre et de les diriger vers des entreprises de réemploi et

[2] OCDE. Responsabilité élargie des producteurs (REP) dans les pays de l'OCDE phase 1 – Stratégies juridiques et administratives dans les pays membres et options politiques dans le cadre des programmes REP. p.18. Paris 1996.

de tri comme Quantum Lifecycle (https://quantumlifecycle.com/fr/) pour éviter l'enfouissement.

Une autre piste à explorer davantage est la **lutte contre le gaspillage alimentaire**. On devrait soutenir les mesures qui appuient les initiatives de lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire – PGA (réduction à la source en limitant la quantité d'aliments rejetés ou invendus) ou de don et redistribution des aliments rejetés en circuits courts (réemploi).

Enfin, ça touche un peu moins les citoyens, mais il me semble crucial de mettre en place de mesures pour rendre obligatoire et soutenir le réemploi et le recyclage des matériaux utilisés dans le secteur culturel (tournage, théâtre, événements, etc.) et dans le milieu de la construction. De plus, il devrait y avoir des politiques qui encouragent ou obligent les entreprises et les institutions (incluant les bureaux gouvernementaux) à donner une deuxième vie aux meubles et appareils dont ils n'ont plus besoin. D'autres organisations pourraient être intéressées à en bénéficier. À mon travail, une grande partie de l'ameublement a été acheté ou reçu usagé. Enfin, il est déplorable que le recyclage et le compostage soient si peu répandus dans nos institutions scolaires et de la santé… On devrait les rendre obligatoires en fournissant les ressources financières pour permettre aux institutions de les prendre en charge adéquatement sans nuire au financement de leurs opérations principales. Même chose dans le financement des Centre de la petite enfance et les garderies subventionnées. Leur financement devraient être conditionnel à des mesures sérieuses de recyclage, de compostage, de réemploi et de réduction à la source tout en veillant à offrir un financement conséquant.

Pour soutenir le réemploi, il m'apparait important de soutenir les organismes communautaires qui sont souvent derrière. Il n'est pas toujours simple de donner des meubles, notamment en raison de la gestion de l'espace disponible pour accueillir les dons en temps opportun. Peut-être qu'il faudrait prévoir des entrepôts publics où on pourrait aller déposer nos meubles encore en bon état ou bien où les organismes de réemploi pourraient entreposer des meubles excédentaires de leurs propres locaux. On devrait déployer des collectes périodiques de biens encore en état de fonctionner qui seraient amenés à ces entrepôts où des ressources en réparation et couture permettraient de remettre en circulation ce qui peut l'être. Actuellement, il est plus simple de mettre aux encombrants que d'aller porter dans des centres de dons pour recyclage, reconditionnement et réemploi.

Mes attentes sont très élevées, J'espère que le Québec sera audacieux, se fixera des objectifs importants et se donnera les moyens d'y parvenir. J'espère qu'il s'inspirera des meilleures pratiques à travers le monde. Soyons à l'avant-garde ! Le gouvernement devrait travailler de concert avec les organismes sur le terrain et mettre beaucoup plus d'efforts pour éviter les déchets / réduire à la source. Il ne faudra pas négliger le développement des connaissances, l'expérimentation, les vitrines et communautés de pratiques sur les meilleures approches et initiatives, la formation et l'accompagnement ainsi que la sensibilisation.

Anny Létourneau
Résidente de Montréal (Verdun)